MAIRIE DE MAGNY-SUR-TILLE

1 Rue de l'abreuvoir *21110 MAGNY SUR TILLE*
Mail : mairie@magny-sur-tille.fr
Tél.03.80.47.97.07

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI DE MAGNY SUR TILLE

L'accueil de loisirs sans hébergement de Magny sur Tille est ouvert uniquement le mercredi de 7H45 à 18H30 **en période scolaire**. (*)
L'accueil s'effectue sur le site de l'école maternelle de Magny sur Tille.
Les enfants sont encadrés par du personnel diplômé, avec un directeur des PEP21 et 2 agents.
A travers la mise en place d'activités manuelles, culturelles et sportives, d'expression et de jeux répondant aux rythmes et aux besoins de l'enfant l'équipe pédagogique mettra en avant les objectifs éducatifs tels que la socialisation, la citoyenneté, l'éveil.

LES HORAIRES

- Accueil de 7H45 à 9H00
- Activités à la médiathèque de 9H15 à 11H15
- Départ des enfants ne prenant pas le repas, arrivée des enfants prenant le repas de 12H00 à 12H20
- Repas 12H30 à 13H30 à la salle des fêtes
- Arrivée des enfants après le repas et départ des enfants ne venant pas l'après-midi 13H30 à 13H45
- Activités 13H45 à 17H00
- Départ des enfants 17H00 à 18H30

Pour tout renseignement sur le fonctionnement du centre vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 03.80.47.97.07, ou par mail.

Il vous est demandé de compléter sur le site « eservices » :
- le dossier famille, avec N° de CAF
- la fiche de l'enfant, avec en PDF les pages de vaccination
- de procéder à l'inscription : soit sur le site, soit sur On Dijon

Si vous ne remplissez pas le cadre de vos ressources, le tarif maximum sera appliqué.

(*) Une convention a été signée entre la commune de Magny-sur-Tille et la commune de Chevigny-saint Sauveur pour l'accueil des enfants pendant les périodes de vacances scolaires.